



**Province de Québec  
Corporation de la Ville de Forestville  
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 10 janvier 2017 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

- Sont présents** : Mme Micheline Anctil, mairesse;  
M. Richard Foster, conseiller au siège # 1;  
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2;  
M. Guy Racine, conseiller au siège # 3;  
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 5;  
M. Daniel Brochu, greffier.
- Sont absents** : Mme Johanne Gagnon, conseillère au siège # 4;  
M. Yanick Bérubé, conseiller au siège # 6;

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

**Ouverture de la séance**

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 30.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des derniers procès-verbaux**
  - 3.1 Séance ordinaire du 13 décembre 2016
  - 3.2 Séance extraordinaire du 19 décembre 2016
- 4. Message de la mairesse**
  - 4.1 Vœux 2017
  - 4.2 Anneau de glace
- 5. Travaux publics**
  - 5.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
  - 5.2 Soumission réparation pompe
- 6. Incendie**
  - 6.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
- 7. Loisirs et sports**
  - 7.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux



7.2 Réparation piscine / Demande de subvention

**8. Développement culturel et social**

8.1 Rapport de la conseillère Mme Johanne Gagnon

**9. Aménagement et urbanisme**

9.1 Rapport des permis de rénovation et de construction

**10. Environnement et milieu de vie**

10.1 Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé

**11. Administration**

11.1 Rapport de la mairesse

11.2 Approbation et paiement des comptes

11.3 Autorisation de déplacements

11.4 Consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes / Achat regroupé de l'UMQ

11.5 Subventions à radier

11.6 Taxes à radier

11.7 Nomination d'une mairesse suppléante

11.8 Office municipal d'habitation / Approbation budget 2017

**12. Affaires nouvelles**

**13. Période de questions des citoyens**

**14. Clôture et levée de la séance**

**Adoption des derniers procès-verbaux**

**R-1701-01**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 13 décembre 2016 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

**R-1701-02**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 19 décembre 2016 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

**Vœux 2017**

La mairesse profite de cette séance pour adresser le message suivant à la population :  
« En cette 1<sup>re</sup> séance de l'année 2017, au nom du conseil municipal, de la direction et



des employés, je voudrais redire à la population nos meilleurs vœux de santé et de paix. »

### **Anneau de glace**

La mairesse annonce à la population l'aménagement d'un anneau de glace derrière le Complexe Guy-Ouellet qui devrait être accessible d'ici 10 jours selon la température. Ce projet pilote permettra de connaître la participation des citoyens cet hiver et de se pencher sur la pertinence pour les années futures. Il est important de noter que la pratique du hockey ne sera pas tolérée.

### **Travaux publics / Rapport du conseiller M. Richard Foster**

#### **Dépôt à neige**

Le conseiller informe la population que les dépôts à neige ont été nettoyés, et ce, de façon exceptionnelle en raison de l'accumulation abondantes des dernières semaines.

#### **Dépôt RDD**

Le conseiller demande à la population d'apporter les résidus domestiques dangereux (RDD) au dépôt prévu à cet effet qui est situé au garage municipal du 1, 2<sup>e</sup> Avenue.

#### **Travaux réalisés par le Service des travaux publics**

Le conseiller informe la population que les employés du Service des travaux publics ont procédé à divers travaux durant le mois et plus particulièrement, un changement de pompe de surpression pour injection du chlore au poste d'alimentation d'eau potable et des travaux sur la barrière mécanique à l'entrepôt de la route Maritime.

#### **Soumission réparation pompe**

##### **R-1701-03**

Le 12 décembre 2016 à 10 h 00, M. Daniel Brochu directeur général et Mme Lison Huard, greffière adjointe ont procédé à l'ouverture des soumissions pour le projet de « Réparation pompe ». Les soumissions suivantes ont été reçues :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant</b>
Pompquip inc.	20 800.00 \$
Allen, entrepreneur général inc.	39 612.55 \$

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la plus basse soumission conforme reçue de Pompquip inc. au montant de 20 800.00 \$ plus taxes applicables, qui sera affecté au budget courant 2016.

#### **Incendie / Rapport du conseiller M. Richard Foster**

Le conseiller transmet à la population le message de prévention de Mme Marie-Pier Dufour, technicienne en prévention des incendies.

#### **L'extincteur portatif**

Si vous songez à vous procurer un extincteur, assurez-vous qu'il porte l'étiquette ABC. Elle indique que l'extincteur contient une poudre polyvalente convenant à la plupart des



incendies, causés par le bois, le papier et le tissu (A), par les liquides inflammables (B) et par les produits par les appareils électriques (C).

Il doit être placé bien en vue, à portée de la main, près d'une sortie et éloigné d'une source d'incendie telle que la cuisinière. Pour s'assurer du bon fonctionnement, il doit être vérifié régulièrement et assurez-vous de respecter les consignes du fabricant. Les extincteurs portatifs ne doivent être utilisés que pour des feux naissants. Si votre extincteur portatif date d'avant 1985, vous devez vous en départir.

### **Déneigement des issues et des balcons**

Il ne faut pas oublier qu'en cas d'incendie, il faut être capable de quitter rapidement les lieux. C'est pourquoi il faut en tout temps maintenir libres d'obstruction les issues et les balcons, y compris le parcours qui mène à ceux-ci. En cette période hivernale et après les fortes accumulations de neige, il faut déneiger les issues et les balcons. Il ne faut pas utiliser ceux-ci comme lieu d'entreposage.

### **Loisirs et sports / Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux**

La conseillère informe la population des événements des derniers jours et de ceux à venir :

- **6 au 8 janvier 2017** | 45<sup>e</sup> édition du Tournoi de hockey mineur de Forestville;
- **7 janvier 2017** | Souper spaghettis au profit du « Festival de la Famille » à la salle Ginette-B.Sirois;
- **20 au 22 janvier 2017** | Tournoi hockey Olympique.

### **Réparation piscine / Demande de subvention**

**R-1701-04**

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser Mme Gina Foster, coordonnatrice à présenter une demande de subvention auprès de la MRC Haute-Côte-Nord et à signer tous les documents nécessaires, et ce, dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants pour le projet intitulé « Réparation piscine ». Il est également résolu de confirmer que la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles.

### **Développement culturel et social / Rapport de la conseillère Mme Johanne Gagnon**

#### **Bibliothèque**

La conseillère informe la population que plusieurs activités de Noël ont été organisées en décembre à la bibliothèque pour les enfants et que la participation était très bonne.

#### **Rapport des permis de rénovation et de construction**

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction au 31 décembre 2016 préparé par Mme Gina Foster, agente en bâtiment.



SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION   DÉCEMBRE 2016				
NOUVELLES CONSTRUCTIONS				
Descriptions	Janvier à décembre 2016		Janvier à décembre 2015	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Maison mobiles	0	- \$	1	16 000 \$
Résidences simples	2	310 000 \$	1	175 000 \$
Résidences multiples	0	- \$	0	- \$
Chalets / autres	1	100 000 \$	0	- \$
Commerces	0	- \$	0	- \$
Industries	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	0	- \$	0	- \$
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>410 000 \$</b>	<b>2</b>	<b>191 000 \$</b>
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS				
Descriptions	Janvier à décembre 2016		Janvier à décembre 2015	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Résidences simples + maisons mobiles	123	855 900 \$	124	873 530 \$
Résidences multiples	2	5 000 \$	3	72 550 \$
Chalets	6	73 500 \$	1	15 000 \$
Commerces	5	630 000 \$	4	360 000 \$
Industries	0	- \$	1	50 000 \$
Autres (institution & gouvernement)	9	2 065 500 \$	3	89 000 \$
Démolitions	0	- \$	0	- \$
Annulé	0	- \$	0	- \$
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>3 629 900 \$</b>	<b>136</b>	<b>1 460 080 \$</b>

## Environnement et milieu de vie / Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé

### Calendrier des collectes

Le conseiller informe la population que le nouveau calendrier des collectes a été mis dans les cases postales hier.

### Rapport de la mairesse

#### Budget 2017

La mairesse informe la population que le budget 2017 a été adopté le 19 décembre dernier et que les documents sont disponibles au bureau du directeur général. Elle rappelle que le budget de 6 623 947 \$ est équilibré et que le taux de taxation foncière et de services demeurent les mêmes que l'an passé. L'objectif du conseil est de fournir les meilleurs services possibles aux citoyens tout en contrôlant bien les coûts et investir pour maintenir et développer nos infrastructures et projet.

#### Approbation et paiement des comptes

##### R-1701-05

**Attendu que** les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été distribuées à chaque membres du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance;

**Attendu que** le secrétaire-trésorier a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver les listes présentées et d'autoriser le paiement des comptes à payer, le tout en accordant la dispense de lecture.



Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	157 339.47 \$
Comptes payés par chèques	173 956.55 \$
Comptes à payer	94 193.01 \$
Total	<u>268 149.56 \$</u>

### Autorisation de déplacements

#### R-1701-06

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser les déplacements suivants :

18 janvier | Les Escoumins

- **Mme Peggy Bourque-Ouellet, agente de développement municipal**  
Rencontre CAPE.

25 et 26 janvier | Baie-Comeau

- **M. Marc Pigeon, agent de développement**  
Forum bioalimentaire Côte-Nord.

### Consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes / Achat regroupé de l'UMQ

#### R-1701-07

**Attendu que** la Ville de Forestville a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ

**Attendu que** les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente ;

**Attendu que** la Municipalité désire se joindre à ce regroupement ;

**Attendu que** conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public afin d'octroyer le contrat ;

**Attendu que** l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres à l'hiver 2017;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

**Que** la Municipalité confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ afin de retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat ;

**Que** le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans ;

**Que** la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres;



**Que** la Municipalité s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

**Que** la Municipalité s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité.

**Subventions à radier**

**R-1701-08**

**Attendu que** des subventions avaient été demandées auprès de la Société de Développement Économique des régions pour les projets # 2001-078 et # 2001-080 et qu'elles avaient été acceptées;

**Attendu que** la Société de Développement Économique des régions n'existe plus et qu'il a été impossible de récupérer ces subventions;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de radier, des comptes à recevoir, les subventions suivantes :

#	Description	Montant de la subvention
2001-078	Projet « Cogénération »	28 454.03 \$
2001-080	Projet « Ensachage de sable »	16 408.96 \$

**Taxes à radier**

**R-1701-09**

**Attendu qu'une** entente avait été prise avec une firme d'avocats pour le recouvrement des taxes foncières de la propriété # F-0800-39-5859 et que les propriétaires ont cessé de payer;

**Attendu que** le créancier hypothécaire a repris le bâtiment et a accepté de payer les taxes 2014, 2015 et 2016;

**Attendu que** les taxes de 2012 et 2013 sont prescrites et doivent être radiées;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de radier les taxes 2012 et 2013 au montant de 2 353.75 \$ ainsi que les intérêts s'y rattachant :

Taxes 2012 :	377.68 \$
Taxes 2013 :	1 648.57 \$
Intérêts :	<u>327.50 \$</u>
Total à radier :	<u><b>2 353.75 \$</b></u>

**Nomination d'une mairesse suppléante**

**R-1701-10**

Conformément à l'article 56 de la Loi sur les cités et villes qui prévoit la nomination d'un maire suppléant afin d'exercer les pouvoirs de la mairesse lorsque celle-ci est absente du territoire ou est empêchée de remplir les devoirs de sa charge;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de nommer la conseillère Mme Gina L'Heureux à titre de mairesse suppléante et ce, jusqu'à la séance de mai 2017.



**Office municipal d'habitation / Approbation budget 2017  
R-1701-11**

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le budget de l'Office municipal d'Habitation pour l'année 2017 et ce, tel que présenté. Ce budget prévoit des revenus de 103 458 \$ et des dépenses de 92 355 \$. Le partage des revenus de 11 103 \$ se fait de la manière suivante : contribution S.H.Q. : 9 993 \$, Ville de Forestville : 1 110 \$.

**Période de questions des citoyens**

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

**Clôture et levée de la séance**

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Richard Foster propose la levée à 20 h 10, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

---

Mairesse

---

Greffier